



Sainte-Suzanne

La VOIX du CONSEIL

Avril 2010 N°23

NOS RENDEZ-VOUS

Mercredi 5 mai

Chorales des « **Cantonaies** »
Salle des fêtes de Torcé-Viviers en
Charnie

Du 7 au 9 mai

Participation de la Banda'Suzanne au
festival européen des Bandas à
CONDOM (Gers)

Samedi 8 mai

11 heures au monument aux morts de Sainte-Suzanne

Cérémonie commémorative conjointe du 8 mai 1945

(victoire des alliés sur les nazis et fin de la seconde guerre mondiale) et du 9 mai 1950 (discours fondateur de l'Europe par **Robert Schuman**, fête de l'Europe).

Dimanche 9 mai

9 heures : passage de la **rando moto** (club d'Assé le Béranger)

15 heures à la Ferté Clairbois : **Spectacle** « *Sire Gilbert et son varlet Hoël* »

15 heures : au CIAP : **Conférence** dans le cadre du cycle « *Regards sur le patrimoine* » - « *La Mayenne, une terre d'industries !* »

Passage du rallye des **motos et scooters anciens** (d'avant 1980) par l'association mayennaise des véhicules anciens (AMVA).

16 heures : salle Maxime Létard : **Concert Musique pour tous** (piano, sonates et fantaisies de Mozart)

Mercredi 12 mai

Randonnée pédestre organisée par les FTS : La Chapelle au Riboul – circuit de 9km : « *Le Guet Marie* » - RDV 13h30 : parking du terrain de camping

Jeudi 13 mai

Grand Loto organisé par l'association Médiéville53

13h30 : Salle Maxime Létard

Ouverture des portes à 12h30.

15heures : **Spectacle à la Ferté Clairbois** – « *Sire Gilbert et son varlet Hoël* »

Dimanche 16 mai

14h45 : **Promenade des moulins**

(Journée des moulins et du patrimoine meulier d'Europe)

15h : **Spectacle à la Ferté Clairbois** – « *Sire Gilbert et son varlet Hoël* ».

16h : **Concert** « **Musique pour tous** » à la salle Maxime Létard (quatuor guitare)

Jeudi 20 mai

Université du temps libre des Coëvrons : **Promenade des moulins**

Dimanche 23 mai

Spectacles à La Ferté Clairbois

« *Sire Gilbert et son varlet Hoël* »

« *La très lamentable histoire du chevalier* ».



Lundi 24 mai

Spectacle à la Ferté Clairbois : « *Sire Gilbert et son varlet Hoël* ».

Mercredi 26 mai

Randonnée pédestre des FTS – circuit du Montil à Saint Léger en charnie (8km)

RDV à 10h parking du terrain de camping

Randonnée pique nique

Vendredi 28 mai

A 18h30 au CIAP : **Conférence** dans le cadre du cycle « *Conférences et rencontres* », « *Moines et Seigneurs du Bas Maine* » avec Sébastien LEGROS.

Dimanche 30 mai : Fête des mères

15h : **Spectacle à la Ferté Clairbois** « *Princesses et Chevaliers* ».

15h – 15h30 – 16h – 16h30 – 17h : « *Les instantanés du CIAP* » au château

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Dimanche 4 avril, à 11h, une cinquantaine d'enfants qui attendaient impatiemment l'ouverture du portail du parc de la Butte verte, se sont précipités, au signal des responsables de Médiéville53, en direction de tous les recoins du parc afin de dénicher les quelque 2000 bonbons et œufs en chocolat dissimulés dans les arbustes ou les buissons.

Les plus jeunes, accompagnés de leurs parents, bénéficiaient d'un espace du parc qui leur était réservé.



SAINTE-SUZANNE **« UN DES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE » ?**

Jean-Pierre MORTEVEILLE répond aux questions de la rédaction de la Voix du Conseil.

Monsieur le Maire, Sainte-Suzanne a déposé à l'automne 2009 un dossier de candidature pour figurer parmi « les plus beaux villages de France ». Comment vous est venue cette idée ?

C'est Ken TATHAM, le maire d'un village déjà labellisé, Saint-Céneri le Gérei dans l'Orne, qui, connaissant les critères et venant souvent chez un ami à Sainte-Suzanne, nous a fortement incités à déposer notre candidature.

Parmi les quelque 32 000 villages ayant au fil du temps, modelé la campagne française, les plus beaux villages de France partagent la même passion et la même ambition : faire connaître et reconnaître la qualité exceptionnelle de leur patrimoine et inviter à une rencontre avec leur histoire, leur terroir, leur culture, leurs habitants...

Comment est né ce concept ?

L'histoire des « plus beaux villages de France », c'est celle de la rencontre, en 1981, entre un homme et un livre. Le livre était un album édité par « Sélection du reader's Digest », l'homme était Charles CEYRAC, maire de Collonges-La-Rouge. L'élue de Corrèze trouva alors dans cet ouvrage le moyen de servir une cause qui lui tenait à cœur : unir forces et passions pour protéger et promouvoir le patrimoine remarquable de ces communes d'exception et leur offrir ainsi une alternative à la désertification rurale. 66 maires suivront Charles CEYRAC dans cette aventure officialisée le 6 mars 1982.

Aujourd'hui, l'association compte 151 villages en France, répartis dans 21 régions et 67 départements. Il n'en existe pas encore en Mayenne et seulement deux villages sont labellisés en Pays de la Loire (Vouvant en Vendée et Montsoreau en Maine et Loire.)

Comment devient-on « plus beau village » ?

La sélection, difficile et rigoureuse, se déroule en 4 étapes.

L'expertise sur dossier

Il faut satisfaire aux 3 critères éliminatoires suivants : avoir une population agglomérée maximale de 2000 habitants, posséder sur son territoire au minimum 2 sites ou monuments classés ou inscrits, prouver d'une adhésion collective au projet de demande de classement par la fourniture d'une délibération du Conseil Municipal. (Sainte-Suzanne a délibéré à l'automne 2008.)

L'expertise sur site

*Lorsque le dossier de candidature a reçu un avis favorable, comme c'est le cas pour Sainte-Suzanne, la commune fait l'objet d'une visite expertise. A Sainte-Suzanne, cette visite qui aura lieu le **19 mai 2010** est basée sur une grille de 27 critères objectifs permettant de mesurer l'importance et la valorisation du patrimoine du village, sa qualité architecturale, urbanistique et environnementale ainsi que la pertinence des actions de la commune en termes de maîtrise et de mise en valeur de son territoire (outils d'urbanisme, maîtrise des flux de fréquentation, aménagements esthétiques...)*

Elle se traduit par un entretien préalable avec le maire de la commune (entouré de toute personne de son choix), au cours duquel sera fourni un certain nombre de documents nécessaires à l'expertise, avant de s'achever par un reportage photographique technique.

On sait aussi que des membres du Bureau de l'association des « plus beaux villages de France » sont déjà venus à Sainte-Suzanne « incognito » cet hiver.

La Commission Qualité

*Composée d'élus membres de l'association mais aussi de personnalités qualifiées ou « experts », la Commission Qualité siègera les **19-20 juin** prochains. Elle décide, de manière souveraine, de la suite à donner au rapport d'expertise présenté par le chargé de la politique Qualité de l'association. 4 décisions sont possibles : le classement sans réserve, le classement avec réserves (que la commune devra, dans ses actions à venir s'efforcer de lever), le non classement temporaire, (permettant à la commune dont le potentiel a été reconnu, de renouveler sa demande de classement), et le non classement définitif éliminant toute possibilité de renouvellement de candidature.*



La Charte de Qualité

Elle officialise l'entrée d'un nouveau village dans l'association. Sa signature par le Maire et le Président de l'association est obligatoire et doit intervenir dans un délai maximum d'un an à compter de la date à laquelle la Commission Qualité a rendu sa décision. Elle donne une première occasion au village de faire connaître et de valoriser son classement au titre des plus beaux villages de France auprès des habitants, des Collectivités Locales et des médias. La charte de Qualité implique, pour l'association tout autant que pour le village, un certain nombre d'engagements. L'association concède ainsi à la commune (ainsi qu'à ses structures satellites : Office de Tourisme...) le droit et même le devoir d'utiliser les emblèmes figuratifs de sa marque déposée (logo), la fait bénéficier des actions et services qu'elle conduit pour améliorer la qualité, la notoriété et le développement de l'ensemble des villages de son réseau. De son côté, la commune s'engage notamment, sous peine de déclassement, à poursuivre ses efforts, quant à l'amélioration de sa qualité générale (patrimoine, accueil, développement...) en s'appuyant sur la valorisation de son classement.

Cette méthode de sélection, si elle est extrêmement rigoureuse (environ 1 demande de classement sur 5 aboutit favorablement), s'avère néanmoins nécessaire à la crédibilité des villages et du réseau auprès du grand public quant à la promesse d'excellence qui lui est faite. En 2009, un seul village a été retenu, aucun en 2008.

Sainte-Suzanne est déjà classée « Petite Cité de Caractère », pourquoi solliciter ce nouveau classement ?

Les « Petites Cités » constituent un label intéressant mais très localisé en Bretagne, Pays de Loire et Franche Comté ; il est quasiment inconnu des autres touristes. Les « plus beaux villages » facilitent une notoriété nationale ; il existe par exemple une carte Michelin des « plus beaux villages » et nombre de touristes font le détour. Montsoreau (49) et Vouvant (85), détiennent les deux labels. Nous pouvons aussi imaginer des « itinéraires » d'un village classé à l'autre. Il ne s'agit de devenir ni un « village-musée » ni un « parc d'attraction » mais tout simplement un joli village animé, reconnu comme tel.

Est-ce que cela risque de rendre plus compliquées les demandes de travaux ?

Non, car nous avons déjà les contraintes édictées par la ZPPAUP. Le label n'apporte pas de contrainte supplémentaire. Au contraire, les subventions s'en trouvent généralement facilitées : c'est ce qui a été constaté ailleurs.

Les Suzannais peuvent-ils aider à ce classement ?

Bien sûr, et je compte sur eux, par l'embellissement extérieur de leur maison, ou la **plantation de quelques fleurs ou arbustes vivaces** (roses trémières, millepertuis, hortensias, euphorbes, rosiers...) **devant leur maison**. Il faut aussi faire la chasse aux « détails qui tuent », ces verrues dans le paysage auxquelles nous sommes si habitués que nous ne les voyons plus, mais qu'un visiteur extérieur repère du premier regard. Améliorer les entrées de ville... Les animations menées par les associations contribuent aussi grandement à la cotation du village. Je suis sûr que chaque Suzannais percevra la hauteur de l'enjeu et pourra ainsi partager plus que jamais la fierté d'appartenir à une belle Cité ainsi reconnue.



Travaux rue Jean de Bueil

Et si nous n'obtenons pas ce label ?

Qui ne tente rien n'a rien. Nous travaillerons alors sur les points d'amélioration relevés et poursuivrons nos efforts. **Parce que Sainte-Suzanne, « perle du Maine », belle et rebelle, le vaut bien !!!**

CAMPING MUNICIPAL DE SAINTE-SUZANNE

Pour gérer le camping en juillet et août prochains, la Commune recherche une personne majeure disponible environ 5 heures par jour (2h30 le matin et 2h30 l'après midi), 6 jours par semaine.

MISSION : Accueillir et placer les campeurs, entretenir les locaux

Pour toute information, contacter la mairie aux jours et heures d'ouverture.

ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT
Véhicules Neufs • Occasions toutes marques • Stock permanent
Location sans chauffeur
21 des Nochetières - Route de Mayenne
53600 ÉVRON
Tél. 02 43 01 36 74 - Fax 02 43 37 28 32

CONCOURS DES MUNICIPALITÉS



(Voir LVC n° 22)

Jean-Pierre MORTEVEILLE, avec à ses côtés Jean ARTHUIS, Sénateur, Président du Conseil Général de la Mayenne et François ZOCCHETTO, sénateur, a reçu, mercredi 7 avril, au Sénat le diplôme d'honneur du concours des municipalités, des mains de Paule ALBRECHT, Présidente de la société organisatrice. Ce diplôme récompense les travaux de



rénovation du manoir initiés par la précédente municipalité de Daniel DUTERTRE et terminés par l'actuelle.

RÉOUVERTURE DU MARCHÉ

DOCUMENT HISTORIQUE : RÉOUVERTURE DU MARCHÉ

Extraits du journal Ouest-Éclair 05 janvier 1933

« Le marché s'est rouvert le jour de la foire du « Bout de l'An ». Les résultats obtenus ont dépassé les prévisions les plus optimistes. On comptait plus de cinquante vendeuses venues de toutes les communes voisines : Chammes, Blandouet, Vi-viers en Charnie, Saint-Léger, Saint-Denis d'Orques. L'approvisionnement était des plus complets : œufs, beurre, poulets, canards, pigeons, légumes, fruits, rien ne manquait. Les ménagères ont pu convenablement faire leurs emplettes ; il y avait du choix. Les prix pratiqués furent sensiblement supérieurs à ceux notés dans les marchés de la région.



Ainsi, le premier marché se passa, on peut le dire sans crainte de démenti, à la satisfaction générale. C'est un bon début et ceux qui doutaient de la réussite de l'entreprise ne vont pas tarder à être convaincus que Sainte-Suzanne peut avoir un marché, un important marché, même. »

Bof...Un peu optimiste...mais c'était il y a 77 ans...Mais n'oubliez pas l'actuel marché du samedi matin!

OUVERTURE DE LA PÊCHE AUX CHAUVINIÈRES

Un temps plutôt maussade, (pluie, vent modéré), n'a pas attiré la grande foule des amateurs de pêche pour la réouverture de l'étang des Chauvinières. Peu de prises malgré un repoissonnement abondant et de qualité. (Le poisson, nageant en eaux troubles, avait probablement beaucoup de difficultés à voir les appâts).



Les pêcheurs ont eu beaucoup plus de chance les jours qui ont suivi l'ouverture : des truites de plus de 1kg (1,240kg, 1,320kg, 1,780kg) le dimanche 11 avril et même une truite de 4,140kg (65cm) le samedi 17 avril. Félicitations à ce pêcheur confirmé qui pêchait avec du fil en 16 centièmes.

CENTRE DE SECOURS DE SAINTE-SUZANNE

Le Centre de Secours de Sainte-Suzanne, commune sur le territoire de laquelle a été implantée une citerne propane, vient d'être équipé d'un « explosimètre », appareil qui analyse la présence de gaz dans l'atmosphère et qui permet de mesurer le risque d'explosion.

Réunis au centre de secours, officiers et sous officiers de plusieurs centres de secours ont complété leur formation sur la mesure des risques et les conduites à tenir en cas de fuite de gaz.

CIRCUIT CYCLISTE SARTHE-PAYS DE LA LOIRE

Jeudi 10 avril, à 13h15, les coureurs du circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire, qui disputaient la troisième étape de l'épreuve, sont passés à Sainte-Suzanne. Les nombreux spectateurs ont pu applaudir les quatre échappés qui précédaient le peloton de trois minutes.

Les échappés ont vite été repris et l'arrivée à Pré en Pail a été jugée au sprint.



TOUR DE FRANCE VTT



La quatrième étape du tour de France VTT se déroulera intégralement à Sainte-Suzanne le **10 juin 2010**.

Départ de la course à 14h, arrivée prévue vers 16h : Place Ambroise de Loré.

Organisateur : « L'Hexagonal » avec le CA Evronnais et Médiéville 53

En ce qui concerne cette épreuve, chaque étape se déroule sur un circuit en boucle.

Pour l'étape de Sainte-Suzanne, un circuit de 6,4kms se déroulant du cœur de la Cité à la forêt de la Charnie, en passant par la Poterne, le Grand Moulin et le Château, sera parcouru 7 fois par une centaine de coureurs de l'élite internationale (18 nations participantes).

Pour sa 10^{ème} édition, le Tour de France VTT partira de Niort (79) pour arriver à Paris (Montmartre) le 13 juin. C'est la première fois qu'une étape est organisée en Mayenne.

DOBET GNAHORÉ

Le samedi 27 mars, **DOBET GNAHORÉ**, chanteuse, danseuse, percussionniste, un brin comédienne... nous a embarqués pour un sacré voyage...



FOOTBALL CLUB DE LA CHARNIE

Pendant deux jours, mardi 13 et mercredi 14 avril, 16 jeunes des catégories U9 et U11 ont suivi les conseils de Jean-Marie BRILLET, président du Football-club de la Charnie et de Claude JEANNE, animateur à l'école de football. Au programme : exercices techniques, jeux, matches et pour terminer, participation à Laval au rassemblement organisé par le Stade Lavallois avec la participation des joueurs professionnels de Ligue2 (U9).

Ce stage qui, jusqu'à ce jour, n'avait jamais été mis en place, est une animation qui sert à préparer les jeunes à la participation au tournoi (le 8 mai, ils participeront au tournoi de Sablé) mais surtout à renforcer l'esprit d'équipe au sein du groupe.

FTS – Section VOLLEY-BALL

La saison 2009-2010 s'annonce très bonne pour la section volley-ball des Francs-Tireurs Suzannais. A quelques mois de la clôture de la saison, l'équipe co-

achée par Karine CHEVREUIL est actuellement en tête de son championnat avec seulement une défaite. Très satisfaite par les résultats sportifs et par l'ambiance qui règne au sein de l'équipe, Karine CHEVREUIL est impatiente, durant la deuxième phase, de se mesurer aux meilleures équipes du département.

Autre satisfaction : deux responsables d'entreprises suzannaises, David GALLIENNE, paysagiste et François MAUVIEUX, gérant des Ateliers du Conquérant, ont remis un maillot à chacun des 15 licenciés de la section.



Les harmonies de Chouzé sur Loire et de Ste-Suzanne en concert le dimanche 18 avril

LE JARDIN MÉDIÉVAL PREND FORME

Le jardin médiéval aménagé sur les pentes nord-est de la Poterne se met peu à peu en place.

Les employés de la Commune, les nombreux bénévoles de Sainte-Suzanne et des communes voisines, Blandouet plus particulièrement, ont défriché le terrain, enlevé le lierre des murs.

A moins de 3 mois du salon de l'environnement et du développement durable (Planète en fête : 3 et 4 juillet), on peut déjà y découvrir un verger où se côtoient des arbres courants (pommier, poirier, cerisier) mais aussi des essences plus rares dans nos régions : un néflier, un alisier....

Côté jardin, les carrés médiévaux en plessis de châtaigniers sont terminés. Il reste à semer ou à planter des variétés de légumes fréquents au Moyen Âge mais devenus rares de nos jours.

On peut voir également une haie d'osiers vivants. Une tonnelle dont la structure en châtaignier sera recouverte de houblons ou autre plantes grimpantes est en projet.

La technique du plessage a aussi été utilisée pour la bordure d'osiers vivants autour de la mare de « Mire-Cul » ou « Mare de la Renaudière » (Improprement nommée « Mare au Diable »), sur la Poterne.



LA TANNERIE DU GOHARD RENAÎT

Au milieu du chemin des moulins, l'ancienne tannerie du Gohard, à l'abandon depuis de nombreuses années et enlaidie par des murs de parpaings, est en cours de réhabilitation. Deux biefs traversent une pièce du rez de chaussée.

Le nouveau propriétaire, M. Gérard BONNIN, qui vient de la Sarthe, envisage d'aménager au rez-de-chaussée de sa résidence secondaire une galerie qui sera ouverte au public pour des expositions de peinture.

A ne pas confondre avec Serge et Madeleine BONIN (avec un N !), qui n'ont aucun lien de parenté, ces Suzannais de longue date qui viennent de réaliser dans l'annexe du musée du jouet une très belle exposition sur les 100 ans de la carte Michelin.

Le hasard est ainsi fait : Les deux désormais voisins du chemin des moulins s'appellent Bonin et Bonnin...



RENOVATION DU BUREAU DE POSTE DE SAINTE-SUZANNE

Afin d'améliorer les conditions d'accueil de sa clientèle, le Bureau de Poste de Sainte-Suzanne va être totalement rénové.

Pendant la durée des travaux **du 17 mai au 4 juin**, les clients seront accueillis **dans l'ancienne gendarmerie**.

Les **opérations postales** les plus courantes y seront proposées : achat de timbres, enveloppes et colis prêt à poster, Chronopost, envoi de courriers recommandés et colis ainsi que les retraits des courriers et colis en instance.

Les clients pourront continuer à déposer leurs courriers affranchis dans la boîte aux lettres située à côté du bureau de Poste de Sainte-Suzanne aux mêmes horaires.

Pour des raisons de sécurité, les **opérations financières** (versements, retraits d'espèces,...) s'effectueront au **Bureau de Poste d'Evron**.

Afin de faciliter ce déplacement, la Poste mettra à disposition des personnes à mobilité réduite ou sans moyens de locomotion, **un moyen de transport (Petit Pégase) le vendredi à 14 heures**. Les personnes souhaitant en bénéficier devront s'inscrire auprès des services postaux de Sainte Suzanne.

Pour tout renseignement, un accueil téléphonique est maintenu au **02.43.01.61.93**.



Dès le 7 juin, les clients pourront découvrir à Sainte-Suzanne un bureau réaménagé offrant plus de convivialité.

Ils seront accueillis **du lundi au samedi de 9h à 12h** et sur RV pour les entretiens financiers.

Les horaires de levée du courrier restent inchangés.

Martine BRAULT
Directrice du Terrain Postal d'Evron





LES TRAVAUX EN COURS (Toilettes, enfouissement des réseaux, Poterne, containers, rues de la Cité....)



LES NOUVEAUX AMENAGEMENTS AU CIMETIERE: columbarium et jardin du souvenir

V.V.F. de Sainte-Suzanne

L'association Vacances et Familles des Pays de la Loire accueille chaque année au VVF de Sainte-Suzanne, pour les vacances d'été, des familles démunies.

Pour ces familles, souvent sans moyens de transport, l'association recherche des familles ou des personnes qui pourraient les assister de temps en temps dans leurs déplacements autour de Sainte-Suzanne.

Les personnes disponibles et disposant d'un véhicule peuvent se faire connaître auprès de la Mairie.

Les bénévoles sont invités à une réunion d'information qui aura lieu le jeudi 20 mai à 14h30.

DÉCHÈTERIE DE CHAMMES

Travaux de réhabilitation de la déchèterie de Chammes et aménagement d'une plate-forme à déchets verts.

Pendant toute la durée des travaux qui commencent le **lundi 3 mai** et se termineront vers **la mi-juillet**, la déchèterie de Chammes sera fermée.

Pendant cette période, les usagers sont invités à se rendre à la déchèterie d'Évron :

Lundi, jeudi, vendredi, samedi : 9h00-12h00 et 13h30-18h00

Mardi, mercredi : 13h30-18h00

DEPART DE LA DIRECTRICE DE L'ECOLE STE-MARIE

Lors de la soirée annuelle de l'école Ste-Marie, un hommage particulièrement touchant a été rendu par ses élèves et anciens élèves à Estelle GOHIER.

La directrice de l'école Sainte-Marie doit en effet quitter ses fonctions à la fin de cette année scolaire après 7 années de présence.



LES PARCOURS DU CŒUR

Le week-end dernier, samedi 24 et dimanche 25 avril, la Fédération Française de Cardiologie organisait une manifestation nationale « **les parcours du cœur** » dont le but est de lutter, par des activités physiques et sportives, contre les maladies cardiovasculaires.

A cette occasion, les Francs-Tireurs Suzannais ont organisé, à Sainte-Suzanne, une randonnée pédestre sur un circuit de 5km autour de la Cité médiévale. Malheureusement, une dizaine de randonneurs suzannais seulement ont répondu à l'invitation des F.T.S. Les fonds recueillis ont été intégralement reversés à la F.F.C.



Festival « Bock'son », avec les groupes rock mayennais Steff and the Mafeya et Aspirim', le groupe BELLUMEN (Saumur) et le groupe Ba'al (Vannes) le 9 avril salle Maxime Létard